

8 mars Journée internationale des femmes



FEVRIER 1995
VOLUME 29 - NUMERO 3

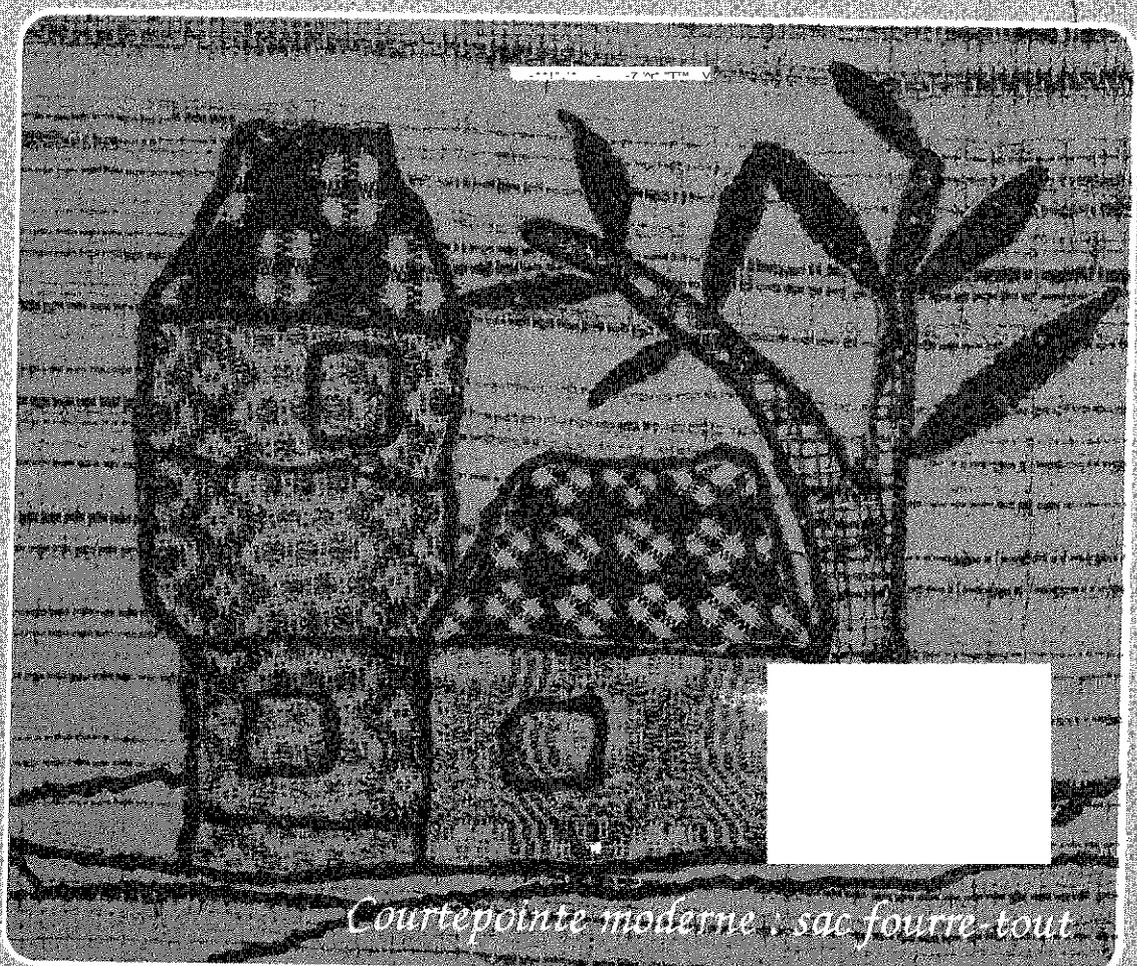
31 JAN 1995

Femmes d'ici

Implication sociale des aînées
Réforme des programmes sociaux
Incarcération des femmes



Mardi gras
Généalogie
Voyages : Turquie



Courtepointe moderne : sac fourre-tout

Conférence de Beijing

L'AFEAS participe depuis quelques mois aux travaux en vue de la conférence sur les femmes pit/ue pour l'>95 à Beijing (Chine). Jacqueline Nadcau-Marlin fait partie du comité québécois qui travaille à la préparation de la conférence. En novembre, Michelle Houle-Ouellet «était à une journée de réflexion sous le thème «Du Caire à Beijing, en passant par Copenhague : quel rôle pour les femmes?».

Autoroute électronique

La faculté de droit de l'Université de Montréal organisait en octobre dernier, une journée de consultation sur un projet de loi (l'autoroute électronique). L'HI Noire, représentante, Michelle Houle-Ouellet, participait pour le comité des femmes sur le thème «Le féminisme, la violence et la pornographie».

Gérontologie

Marie-Paule Godin assistait récemment à un colloque «Émergence de nouvelles vieilles - Enjeu», de l'année 2000, organisé par l'Association québécoise de gérontologie.

Réforme des programmes sociaux

Les réunions et consultations se multiplient autour de cette réforme. À la fin octobre, le numéro 1 de la revue «Le Développement des technologies humaines, Lloyd, ^xworthy, et la condition féminine, Sheila Hene^tone, organisaient une conférence téléphonique sur le projet de réforme des programmes sociaux à travers l'Canada. Vingt-deux représentantes de groupes de femmes canadiennes participaient dont Michelle Houle-Ouellet pour l'AFEAS. Mme Houle-Ouellet a également assisté à plusieurs réunions du comité chargé de préparer un mémoire signé par plusieurs groupes de femmes du Québec. À la fin de novembre, notre présidente, Jacqueline Nadeau-Martin, et des représentantes de la FEQ (Fédération des femmes du Québec) et du CIAFT (Conseil d'intervention pour l'avancement des femmes au travail) présentaient ce mémoire collectif de groupes de femmes québécoises aux journalistes.

Voici les cinq (5) questions du concours de la revue Femmes d'ici. Rappelons que cinq (5) gagnantes seront choisies au hasard. En guise de prix, un livre sera remis à chacune. Les règles sont simples : répondre correctement aux cinq (5) questions et poster vos réponses avant la fin du mois de parution du présent numéro.

Questions

1. Quel est le thème de la prochaine conférence mondiale des femmes qui se tiendra à Beijing, en Chine?
2. À combien s'élève la perte de revenus du gouvernement fédéral en ce qui a trait aux impôts non payés?
3. À combien s'élève le nombre de femmes du Québec infectées par le VIH?
4. D'après Statistique Canada, quel pourcentage représente les dépenses reliées aux programmes sociaux sur la dette du gouvernement?
5. Nommez au moins trois critères de recevabilité des résolutions pour le congrès 1995?

Gagnantes du concours de décembre

Félicitations à nos cinq (5) gagnantes du concours de la revue de décembre. Il s'agit de Mesdames Marie-Paule Malenfant (AFEAS locale Saint-Modeste, région Bas Saint-Laurent Gaspésie), Rita Fauteux (AFEAS locale Saint-Malo, région Estrie), Pauline Gérin-Lajoie (AFEAS locale Entrelacs, région Lanaudière), Monique Bédard (AFEAS locale Granby, région Richelieu-Yamaska) et Lucille M. Niron (AFEAS locale Saint-Gédéon, région Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais).

Adresser vos réponses à Concours Femmes d'ici, 5999 rue de Marseille, Montréal (Québec) H1N1K6.

CONCOURS PRIX AZILDA-MARCHAND 10^e anniversaire

L'action sociale débute par l'écoute attentive des besoins du milieu et le Prix Azilda-Marchand donne à cette action toute sa valeur et sa place, tant dans l'AFEAS que dans la société québécoise. ■

Comité provincial du Prix Azilda-Marchand



Jacqueline Nadeau-Martin
présidente provinciale

L'égalité! Gains ou illusion...

1995! ... C'est l'année de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (qui se tiendra à Beijing, en Chine. Sous le thème «Lutte pour l'égalité, le développement et la paix», de nombreuses délégations internationales déposeront leur rapport et examineront les progrès accomplis par les gouvernements, incluant celui du Canada dans la mise en oeuvre de stratégies prospectives d'action adoptées à l'unanimité à Nairobi en 1985. Les pays membres des Nations Unies décideront d'une plan d'action pour accélérer la réalisation des stratégies d'ici 1 an 2000.

Donc 1 heure du bilan de l'égalité des femmes a sonné. Les balises sont bien tracées, qu'en est-il de la réalité?

Gains ou illusion? Regarder le dossier de l'égalité avec objectivité nous oblige à admettre que d'importants changements de mentalités « opèrent. Les questions de conditionnement sont des questions de société, les droits de la femme sont des droits de la personne et la violence faite aux femmes est en lien avec l'inégalité de statut des femmes. Contre l'inégalité, c'est un objectif admis par la société.

Dresser un portrait honnête de la situation nous amène toutefois à des constats nuancés, teintés de succès et de lacunes. La voie de l'égalité est ouverte.

L'accès des femmes à l'enseignement supérieur ou tertiaire à la perspective réelle de l'égalité économique. La représentativité des femmes au sein des instances décisionnelles est possible mais nous sommes loin du ratio égalitaire. La présence accrue des femmes sur le marché du travail rémunéré assure l'atteinte de l'indépendance économique. Les efforts de conscientisation pour contrer la violence faite aux femmes, garantis-

sent le respect des libertés et des droits. Illusion, non!...

D'autres constats se font plus sévères. Le dossier de l'égalité évolue, mais des décisions gouvernementales vont à l'encontre des engagements endossés : les coupures respectives dans les subventions accordées aux groupes par le biais du Programme Promotion de la femme. L'ont-vent les projets, les coupures dans le régime d'assurance-chômage affectent les prestations de maternité et l'idée de tenir compte du réajustement familial dans le calcul de l'assurance-veuf ramènent les femmes à la case départ, sous la dépendance du pourvoyeur, ce qui est intenable. Aucune reconnaissance se dessine dans les politiques nationales en regard du travail non rémunéré ce «double-quart» effectué pour la garde des enfants et le soin des aînées et des aînés. Démurerons-nous? invisible encore longtemps?

Les progrès sont trop lents. Le gouvernement devra prendre des mesures pour contrer la pauvreté, soulager le fardeau des familles monoparentales, implanter la perception des pensions alimentaires pour enfant*, mettre en place un réseau de garderies répondant aux besoins. L'écart salarial devra s'amenuiser, l'évolution des emplois dits traditionnels devra s'accélérer pour le tirer vers le haut. L'harmonisation des responsabilités, familiales et professionnelles devra trouver une réponse dans l'organisation du travail. L'application des lois sur l'équité salariale et l'équité en emploi améliorerait la situation. Beaucoup d'autres questions surgissent. Les droits des Autochtones, des minorités raciales, etc. je pourrais continuer... ces dossiers avancent lentement.

Je vous souhaite une année 95 pleine d'espoir et une énergie débordante pour gagner du terrain!

Le ras-le-bol d'une contribuable

">)- Jo jtt t¹!^ ,',J- Li l<- n^~r i H. _o"i pléte vos
c'l',iV ri-): re^~'< . ,J,^ "ot.sj r"i-:ez, vos
r.'ji'v\<-> ii'i'et' L ML *o (L l'lu - >u- ne
r' i i.,'tiO/ ,. <- <- t i>n.t-4">. <•. • 'c >K-:rnation
j'imagine, les sommes importantes que vous versez
à des gouvernements qui ne semblent pas toujours
faire une utilisation judicieuse de vos maigres
revenus. Des sommes qu'on peut qualifier d'astro-
nomiques si l'on y inclut les taxes scolaires et
municipales, la TPS, la TVQ,...

Chaque année ramène invariablement son lot
de...
p...
cc i', Ji i> t. ^ irr', r, i)'• ~. r l onde ipp>'. J
c> *le i < "T'vit'•' - "fot < l J' - HA I u <<: . ^, , -" re
i -- & , , - • 'i, r - , b ^e^c d i' - > n j<- en ;e' ojli- t
a « *^e t Mfs, i pli, > ne • y in 'rc Ksci l)> * n <,
' (t p' i - r i ^ j , (r i i f i e ^ i î "fleraî ! • c j * "e > i s s i
c (Mi , • > ri . i i n * 1 - - f i t - r p ' L t ^ n r r " * 1 " j n s r i t [< . Li F f ^
c j , € i t " > (" Di " e i f L - c r , r , e ^ m , -) - - j i l . s e c ^
c M l e t i c v l " s , i r i ! , / a l S i < . . ! > i k t i ^ ^ - H > * i i t
' a , ^ p e é f b < > f " O f p * q i i e J c - - o t ' L i e - * > i t - - t i t
i ' i r i j ' } £ - " ^ n d i c i e n t " i - " ^ j c f O i ! q u ' i _ . n i e -
' « M - l t , • • f c j i) O " r ^ ^ • * ! u * a J f - a - i ^ r a , c " que
^ e ^ . " ^ I N I " c - i v i , e ^ . • c - j ^ i - s s n é ! " u r < l é (f n c - > i _
n \ p a ~ / - t i i •) " i o ô t - j i l a ^ j . ^ c c f i - s < t o u t q ' l f f . u e
de , 1 , 1 - n i , , r r » t t (j o t i C - r < - e - v . b o n i - " o u - v i
à bien d'autres il va sans dire, les gouvernements
continuent de venir piger scandaleusement dans ses
poches.

F i i < t o , ^ c a t h a n j t , p u « ^ e < t p a r e n N c -
c i i f i t d T - • / b e a • ^ r « r , r t , a r i - e ' e ' d e h o n n - L i n t e i -
t i j) ! , - J - 1 - , 1 ' e f i n f (i C £ d e i C t ^ ! , 1 < G _ c " i W C P ^
u e - j j i f i r i ^ i l o l e i e t s , n O j > ' • n f i m . o n - a e i i e
t - l e t e ^ - , T > - l e c = u ^ l a t c f c e ' à n - / - . p « j , r f - s
v i i j , w ^ j e ^ * ? e ' ~ J t j f i p c t e r ^ e ^ a u ^ j t ^ u s
• t - U i , , n o .

j 4 l ! ! > = 1 c l » A p o t ^ C 6 1 - f l U . i e c . L c P ^
s u , r t « c i > (F e d c . a ' e , p i T ' T i a ^ T U T - p a l e > j
- c ' i d i e c o n p ^ n i e n t q t . i ! n o u ^ " j t \ / r t ^ e l o n
n o m o , f c p « e t q u • ! e s t - r c c i c e ' a b l e s j e b h r ^ e i d c ^
P ' e - ' o h s o j f f g e t a i r e s d e t i c ' t a i f t ^ , t o u t c o m m e . e s r
' i V J é c s n : H t . a i t d o s p r o f i t s . n c S u s ^ v l t d o s d e s
l a v e u r - l e t s < e s A » j i a - e) ? . ' n â e q j i ' s . e a i e s t
(j u " i < c d o " t - T d ^ n t i n i s - e r l e s f o n d s j _ b l i c s d e l a
r ^ è n e ' c i r e r ' q • , l i g e r e n ' , d u n - o m s l e l f - p e r p P O J f
t i v ' t u ; t ' r , * n c e > o e . s o - i ' e i l c s o u i e u r b u d g e t
i a m % i i C ^ t - a - d u e a l e ~ p r j d e v _ e é q j t é e t b o n
s e n s .

Mine Lapomte

Les aurores boréales

L'hiver dernier, plusieurs journaux rappor-
taient a' i v. le cjuc plusieurs personnes originaires
du J, t - T ' t t e u t l d s c i n é e s p a r l e s a u r o r e s b o r é a l e s
e t q u ' r ^ - > * r K i U f - i e n t d e s m i l l i e r s d e d o l l a r s p o u r
v e i r d n - l e O r a n d N o r d c a n a d i e n l e s a d m i r e r
d u r a n t t r o i s m o i s .

Je suis surprise de cette nouvelle car les aurores
boréales font partie de mes souvenirs lointains et je
ne me suis jamais arrêtée à penser qu'elles n'exis-
tent pas partout. Ce sont de grands reflets lumineux
qui bougent dans le ciel, surtout par les nuits
d'hiver. Plus on se rapproche des pôles, plus le
spectacle est coloré et impressionnant. Il paraît qu'il
est simultané au nord et au sud.

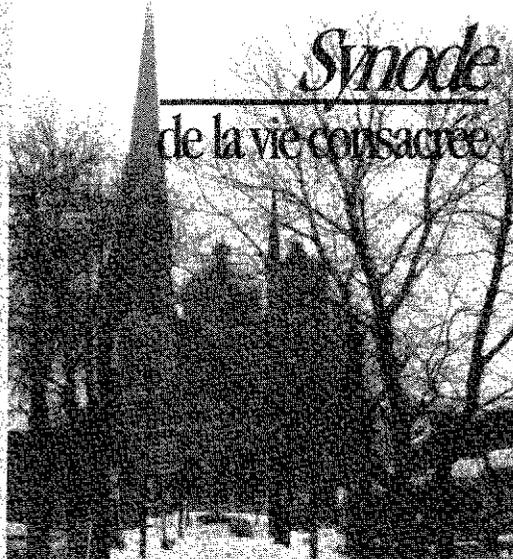
Clit' - , * e u p l e s a n c i e ' - , l ' . - . l v " " ^ - • t a l e s
i n s p i r e n t j n e t e r r e u r s i < , j j r t (i . y ' , t d e s
m . i t l e - t a t " l t - ' l c ' < a c i ^ i o - L r e i ^ r - i n a t i o n d e
l ' é t d c l - n e ^ < > ' m o r ' - v i j ' . i i k ' E P o r f o i s , e l l e s
T , ! , * p e i c t ^ « " i n j - i p c ^ - i e d e c a t a s t r o p h e s o u
d e t o J e r r t ' . l ^ a c i i - q i t t e * M l o - O L ' S d e m e u r e s e t
~ " (c - f - n b i ^) * * < i r r - J f - 5 i . - u ' d e p r i è r e p o u r
' a p p l i e i i i - d i e u > o p ' e s t . x . t g n t ' / l ' p ' y c i c -
L a p r - i c , n e l t ^ c r i d f . T l f ^ e u n e < o t i c " m i r i d
d < (r j d u r ^ d i . p , ; - u ' t e n , ! o 1 - - a ' c e ' , - - n i ' l t e
i n i i i e n (f ' j ^ s , . _ i r (- > .

A U j . p o ^ 1 ' e n i p p t l i e O u e ' c - - - / c i - e ^ - n i t c . ^ n u i r e s
d e - r e g i o i s (n i ! - , a d m a c r i l e ^ a , t , - e s / o . e c l -
l c « C e s t ' a - l j c t c d e - O L ' r , j i e l i n - e ^ a u i t f : ^ r e :
v c i ' - l e S u d \ j o u r o n u , i e j r m e t i o i r t - a i c e « " a l e
l t s a n è n e e n c e s l i e i < a v e c u c - o r t c d e n o s t a l g i e .

A a n t N i ' t n u e d e - ^ a t e i l t t e s h s a i - j r c ^ / o i c a l e s
- o - i t v u e s c o m m e l e r e f l e t d i . > - , e i l - u ' l e = j , d c i c i « ,
o ^ p l i r a " n s i m p l ^ c j u > " t m a n q - e p a d e p o é s i e .
D e p j i s , ' t s t h é o i i - ^ c v o j ^ i 2 e i o n U , j l u ^ - j l a u - i
L i e ' e - e ' ! ' l a l u r r i e s - > t i c ' d - L H i u t e i t m ' ; ^ p h è -
t e i j i l , p a r • i n f l j e n c d u c h ^ - p • > i g n e ' i q i i f e
t e i i l , t r e e t d e p a r t i c u l e s e l e c t , ' i . s é ^ s i s ^ u e - , d u
s o l e i l d e v i e n t • > - l e s , o l ^ , e n , i t - , - , a r , * l e c i r ' d e
f t r m e « l u - n i r e u - e s d ' o u - ' < c " i , j p e i * d t ^ j e t s
m o u v a n t s .

11 demeure cependant enco-e jne pa't de myste-e
K { 4 t a n t r r t O u x l e r ê v e e s t * c u j o u r s p o s s i b l e : :
' " m a g i e d u n n e ! i i ^ r r i r u . c o l o c , n i o u v a ' u ,
, h , i g e a n t , e m p o i t e l e q j o t ' d ' e r e t e i - . o i c e ! f e ! - -
p a ^ 1 e r - d e s p r o m e n a d e s O d r l e s b e a u v s r u s d h v e r .

Marie-Ai'e S]vtstce



Notre propos d'aujourd'hui veut souligner l'intervention de Monseigneur Maurice Couture à l'Assemblée du Synode sur la vie consacrée, il rappelait la vigueur certaine des affirmations de l'Église sur l'égalité des personnes dans l'Église communion. «Il n'existe donc pas d'inégalité dans le Christ et dans l'Église en raison de la race ou de la nation, de la condition sociale ou du sexe...» (Lumen gentium, 32)

Mais si l'égalité entre les hommes et les femmes est de plus en plus reconnue dans la plupart des sociétés modernes, la parité de fait est loin d'être acquise.¹¹

Pour cette raison, lors de son intervention, Monseigneur Couture rappelait que, tant de l'intérieur que de l'extérieur de l'Église, des voix s'élèvent «pour déplorer les résistances qu'offraient les structures ecclésiales à une saine promotion de la femme, ou pour constater tout simplement la pression idéologique exercée sur l'Église pour la promotion culturelle et sociale de la femme.»¹²

Il posait la question suivante : «L'organisation de la vie ecclésiale reflète-t-elle adéquatement à la fois les affirmations de l'Église sur l'égalité des personnes et la conscience qu'elle professe d'une évolution de la condition féminine?»¹³ «Il est évident que des efforts ont été faits, mais des pas restent cependant à franchir. Les évêques canadiens en apportant leur appui aux Instituts de vie consacrée, ont exprimé

Rt- ei' i-ixn << i (X k) h> : !' > **, se ic-wi j > > iv²
 le . , HJ le A-s f> . qd> ., MU li u Ci IUT c..
 Q. Vi' l iou, j , < ! t> : f ii M' foot. C" c t'ous
 pé. i. " / au : p-v'o' / cl n IU. HT • , (j. i- tn, u-
 i- i- i. **) • , - | - » i' j L (i' i' 5 n < f) MI yi r' d' vti i K:
 l' wlf, if, - ù cens, » i- fiii (fiii V l f
 - liiii' U. In- i c , : (iii. li ii, i' rliu « a , (iès
 1- II Jilt < / d> ~ I Pijl V.. l / (jit. A f, i Vjt _ j . f.
 le' : > • • e p. ièrt, f- . i { - ' i «. vo < - u. ; t ça - ' ! isr
 " IV ^ tx Cn- tJ' O jto' iiii U , (f » H) . / K x) | - . j T i i' « '
 Mcu Jf; H < l' i > --- TM or- l l ' , tu ' < (* l (" l' t
 aux besoins de leur temps.

qu'ils attendent de ce Synode que celui-ci mette tout en oeuvre pour mettre fin à la dichotomie souvent remarquée entre la déclaration de l'Église officielle au sujet de la dignité des femmes et certaines pratiques actuelles. Pour inclure plus complètement les femmes compétentes dans les processus de réflexion, les prises de décision et les postes de vraie responsabilité, tant au niveau du diocèse que des Dicastères de la curie romaine.»¹⁴

Avoir osé intervenir en ce sens au moment du Synode dénote de la part de l'épiscopat canadien, puisque Monseigneur Couture était l'un de ceux délégués, courage et détermination. Cela inscrit d'ailleurs dans une continuité de pensée, de prise de parole et d'action à laquelle nous ont habitués les évêques du Québec.

Une telle intervention garde donc notre espérance bien vivante et nous incite à continuer notre travail, soit : bâtir une Église où les hommes et les femmes engendreront, sous la mouvance de l'Esprit-Saint, des rapports égaux et tout en poursuivant la mission du Christ parmi les hommes et les femmes dans ce monde d'aujourd'hui.

*Lucy Fugiatte Lahrecque-Marcoux
 responsable du comité provincial des agences de
 passion*

U) (2) (3) (4) Tiré de l'intervention de Monseigneur Couture au Synode sur la vie consacrée.

Avant, c'était le *Mardi Gras*



Février est le mois le plus court de l'année. Quelquefois, il peut paraître aussi le plus long, à cause des réserves qui s'épuisent. Dès l'automne, on fait les provisions pour l'hiver, on bourre les congélateurs, on prépare les comptes de banque pour les factures de chauffage, de vêtements et de déneigement.

Par Paula Provencher-Lambert

Une bonne amie à moi, me contait qu'une fois, il y a longtemps, peut-être 50 ans, un père de famille avait dit à sa progéniture au Jour de l'An : «Les enfants, il faut ménager, il nous reste 5\$ pour hiverner». Imaginez un peu le tour de force pour arriver à boucler le budget. Aujourd'hui, on se lamente qu'on n'en a pas assez, mais comparé à ce temps-là, on est gras dur. Justement en parlant de gras, ça m'amène à vous parler des Jours Gras.

Pour les personnes qui ne savent pas ce que c'est au juste, et bien pour tromper la monotonie de la saison hivernale et bien plus pour suivre les rites religieux, il y avait, à l'époque, juste avant le Carême en février, les Jours Gras. C'était des jours de festivités qui atteignaient leur apogée avec le Mardi Gras, la veille du Mercredi des Cendres, qui sonnait, lui, le début de la période de 40 jours de jeûne commandée par l'Église pour toutes les personnes majeures de 21 ans et plus.

Quelle joie entourait ces jours de fête! On se promenait chez la parenté, on recevait, on servait des repas abondants et copieux. On faisait bombance et surtout, on se déguisait pour passer par les maisons dans le but de chanter, danser et célébrer.

Aujourd'hui, c'est Halloween qui est à la mode, avec ses déguisements et ses costumes sophistiqués que l'on se procure dans des boutiques spécialisées, mais jadis, c'était dans le coffre des grands-mamans que l'on enfilait vieux manteaux, chapeaux, bas de cachemire et de nylon pour les masques, charbons pour les sourcils, rouge à lèvres pour colorer le visage et en avant. On partait frapper aux portes pour saluer la compagnie et obtenir quelques bonbons, fruits et plus tard argent que les mieux nantis partageaient avec les autres. Wen à voir avec les collectes abondantes d'aujourd'hui, où les enfants nous reviennent avec tellement de bonbons qu'ils en gaspillent.

Il y a quelques années, les communications n'étaient pas aussi avancées que maintenant. On trouvait quand même le moyen d'annoncer la visite dans le rang. Dans la famille de mon père, il y avait une coutume pour le Mardi Gras. On bourrait un bonhomme de paille que l'on plaçait sur la galerie avec une vieille cloche dans la main. Les visiteurs devaient donner la main et sonner la cloche avant d'entrer. Et qui pensez-vous communiquait le mot de passe? C'était la «vieille fille Milot» qui travaillait à la Centrale téléphonique du village,

qui avisait les familles invitées, de la consigne et quel plaisir ils avaient de se retrouver tous ensemble.

Raduellement, la tradition s'est perdue à cause de la religion qui n'a plus la place qu'elle avait, plus de Carême, plus de Mercredi des Centres, plus de Jours Gras. A cause aussi de l'influence des coutumes américaines qui nous ont envahis et qui ont pris le pas sur les nôtres, comme l'Halloween.

Et voilà qu'il n'y a plus de Mardi Gras. Ça ne fait pas de mal à personne. Excepté qu'un peu de privation comme le jeûne apportait au corps humain quarante jours de répit. Plus de chants ni de danses donnait plus de temps pour réfléchir, ce qui nous manque de nos jours. Le Carême inculquait une discipline morale et favorisait l'élévation spirituelle des coeurs et des âmes. Et voilà, c'est maintenant du passé et comme ont dit «autre temps, autres moeurs».

Il y a une chose qui ne change pas et ne passe pas : la température de février. Il fait toujours aussi froid. Couvrez-vous bien et bonne fin d'hiver! •

La généalogie



Par Maiyse Sylvain

Définition de la généalogie

Le mot «généalogie» vient des termes grecs *genos* et *logos* qui signifient naissance et discours.

On sait que par extension le mot *logos* signifie science. Le mot *généalogie* signifie donc science de la naissance. En précisant davantage, on dira de la *généalogie* qu'elle est la science qui a pour objet la recherche de l'origine et de la filiation des familles et des individus.

Qui suis-je?

Je suis une personne seule, je viens d'une famille dite «éclatée», j'ai seulement une soeur, j'ai huit grand-parents, j'ai quinze petits enfants, j'ai deux frères et une demi-soeur, je suis une ou un enfant adopté...

Qui sont mes ancêtres?

Depuis quelques années, les Québécois et les Québécoises vivent un **engouement** pour leurs racines. Comment expliquer cette popularité? Une nouvelle vague, une nouvelle mode, une nouvelle histoire à raconter? Peut-être! Qui d'entre nous n'a jamais soulevé la question à **savoir** comment s'appelait son arrière, arrière et arrière grand-père paternel... Qui n'a pas relevé une photographie en se demandant si cette personne était son arrière, arrière ou arrière... grand-mère...?

Quoiqu'il en soit, cette recherche à la découverte d'un passé est maintenant devenue la naissance d'une «meilleure histoire à raconter»!

Quelle est mon histoire?

Certaines personnes verront dans cette démarche une nouvelle façon de retrouver leur identité dans une société devenue individualiste. D'autres, rechercheront une nouvelle façon de s'exprimer, c'est-à-dire, de rechercher l'occasion de se **réunir**, de fraterniser et d'échanger entre chercheuses et chercheurs mordus de la vérité en général et de la vérité historique en particulier.

Pour mesurer l'intérêt porté à la généalogie au Québec, sachez qu'au-delà de 20 000 personnes passionnées, hommes, femmes, jeunes et moins jeunes, **s'adonnent** avec passion à la reconstitution minutieuse de leur arbre généalogique.

Quels sont les critères d'admission?

- être une personne curieuse
- être une personne patiente
- avoir une certaine disponibilité et y mettre beaucoup de son temps «

Qui m'apprendra à «dessiner» mon arbre?

Voici certaines ressources

• *Cherchons nos ancêtres* par Michel Langlois, Québec Science éditeur, 1980.

• *La généalogie* par Marthe Faribault et Eve Beauregard-Malak, Les Éditions de l'Homme, 1987.

Les Archives nationales du Québec et leurs neuf centres régionaux dont les coordonnées apparaissent dans l'annuaire du téléphone des régions concernées.

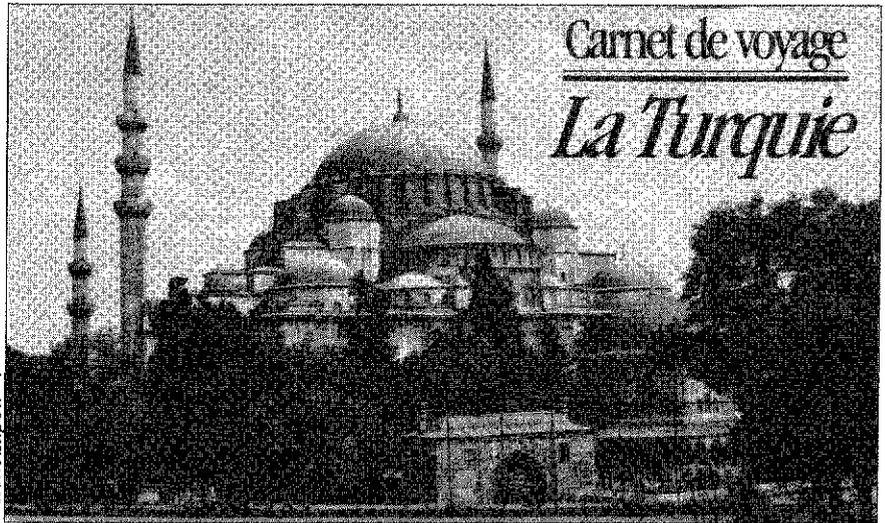
Fédération des familles-souches québécoises, au (418) 653-2137.

Fédération québécoise des sociétés de généalogie, au (418) 653-3940. Cette fédération regroupe une trentaine de sociétés de généalogie au Québec, qui comptent plus de 4 000 membres. Elles offrent un service de recherche généalogique dont le coût varie de 12\$ à 50\$ de l'heure, selon la nature du travail exigé.

Société généalogique canadienne-française au (514) 729-8366.

Société de généalogie de Québec au (418) 651-9127.

*l'hitcri'i ti'titt voyage en pays
 ét, ifitter <t's'V/r> essentiellement
 dans la fl/i'Tew c I-tiffjrc!iCi> silr
 le plttii (>("^(fifj)/>f./m>' cf (Jinifti!
 que d'aboli, uiiut. tuussi (et
 surtout) t:ui lffiffm hinncnn.
 Différence dans les us et coutu-
 mes pratiqués par les gens du
 coin. Pourquoi aller ailleurs, en
 t'lji'l, s/ c'csi nom rclt^ifi'ci (c
 i/tir l'un ti di>jüi ehc< soi?Afin tiV
 tnieii\ tilinietiti'i" mi utta^itiaic
 cti nntil i)ct>m;ion, ix>h i flotte
 quelques observations et anecdo-
 tes t'fipi>oftt>e. J'ttii cofil ;:c/(ü'y
 Ifficctüi' i üt Tui finie i'i> 1990.*



Hélène Lapointe

Süleymaniye ou la mosquée de Soliman le Magnifique, à Istanbul

Par Hélène Lapointe

Aii royaume des petits commerces

Une des premières choses qui frappe le visiteur, c'est la multitude de petits commerçants qui envahissent les trottoirs et les sites touristiques : vendeurs de cartes postales et de souvenirs, bien sûr, mais aussi de chaussettes, de parfums, de fruits et légumes, de graines pour les pigeons; cireurs de chaussures; cuisiniers en plein air; distributeurs d'eau et de thé; sans oublier ceux qui proposent leurs services comme guides. J'ai même vu un vieil homme se promenant avec sa pesée et proposant de vous révéler votre poids, moyennant rétribution évidemment. Ce qui semble démontrer, malgré la différence des moyens utilisés, que la création d'emplois passe là aussi par les petites entreprises!

Là où le prix le plus bas fait loi

Marchander constitue un véritable art de vivre en Turquie. En fait, lorsque vous demandez le prix d'un objet, on vous le donne en rajoutant presque invariablement : «I can make you a price.»¹ C'est comme si les prix suggérés n'étaient là que pour servir de point de départ à d'épiques négociations.

Même lorsque le prix figure sur un article, il est possible de marchander. Situation analogue dans les taxis pourtant munis de compteurs. Rien ne

garantit, cependant, que vous obtiendrez le prix que vous désirez. Il faut demeurer dans les limites du raisonnable. Par exemple, lors de l'achat d'un film pour mon appareil photo, il m'a suffi de dire au vendeur qui en voulait 20 000 TL (livres turques) que j'avais payé le même film 13 000 TL dans une autre boutique auparavant (ce qui était vrai), pour qu'il me consente une réduction de 7 000 TL. Et ce, sans que j'aie à demander quoi que ce soit!

Cérémonie MI tour d'un tapis

L'achat d'un tapis figurait en tête de liste de mes priorités lors de ce voyage. Je me suis donc mise à la recherche de la perle rare qui ornerait bientôt mon salon. Pendant la journée complète que j'ai consacrée à mon magasinage, j'ai pu observer des manèges forts différents d'un endroit à l'autre. C'est ainsi que l'un des marchands (plusieurs en fait) m'a gentiment offert du thé à la pomme. Un autre, du genre superstitieux, m'a affirmé qu'il était très important qu'il me vende tout de suite puisque j'étais sa première cliente de la journée et que cette vente allait donner le coup d'envoi à ses transactions du jour. Il prétendait qu'il pouvait me faire un meilleur prix si j'achetais à ce moment précis, mais que si je revenais plus tard, rien ne garantissait que le prix



Hélène Lapointe

Achat d'un Kilim au Musée des tapis à Istanbul

serait le même. Dans une autre boutique, le vendeur a dit préférer que je n'inscrive pas les prix qu'il m'avait faits sur une carte pour que je puisse m'en souvenir. Sans doute ne voulait-il pas que je fournisse ces chiffres à ses concurrents. Un autre marchand, enfin, a refermé la porte de sa boutique derrière moi et a prétendu qu'il avait deux sortes d'éclairage : un de lumière artificielle, le second qui simulait la lumière du jour. Dans son petit local sans fenêtre, il s'est fait un devoir de me montrer les effets de ces éclairages sur les couleurs de ses tapis.

Par Johanne Fccléau

Infirmière et conseillère
provinciale

Le Sida mortel mais évitable

Le syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA) est une maladie mortelle causée par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH). Le SIDA est une maladie mortelle causée par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH). Le SIDA est une maladie mortelle causée par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH).

Une personne infectée par le VIH peut vivre dans l'organisme pendant de nombreuses années sans manifester de symptômes. Ce virus est désigné par les lettres VIH (Virus de l'immunodéficience humaine).

On reconnaît aujourd'hui que les femmes sont de plus en plus nombreuses porteuses du VIH et atteintes par le sida. Au Québec, on compte actuellement 293 femmes dont la maladie est déclarée. Mais on estime à environ 15 000 celles infectées par le VIH (séropositives). Environ 82% des femmes sidéennes auraient été contaminées par des contacts hétérosexuels.

Un grand nombre de personnes croient que seuls certains groupes d'individus à risque élevé sont susceptibles d'être infectés par le sida. Ce n'est pas le cas. En effet, la question ne se résume pas à *« qui nous sommes »,* mais plutôt à *« ce que nous faisons »*.

Deux personnes non infectées qui sont fidèles l'une à l'autre (relation stable) et qui ne s'administrent pas de drogue par seringue ne courent aucun risque. Cependant, celles qui se livrent à des pratiques dangereuses avec un partenaire infecté, peuvent

contracter le virus et le transmettre à leur partenaire (par exemple, relations sexuelles sans protection (sans condom) relations sexuelles vaginales ou avec une personne qui se drogue; relations sexuelles avec une personne inconnue (rencontrée en soirée prostituée), avec quelqu'un dont vous savez qu'il a plusieurs partenaires ou tout nouveau partenaire dont vous ne connaissez pas les habitudes sexuelles).

Les condoms, c'est prouvé, contribuent à diminuer les risques de transmission du sida ou d'autres MST.

Les enfants entendent parler du sida tout comme nous, mais ils ont plus de difficulté à comprendre. Toutefois, sachant qu'il s'agit d'une maladie mortelle, ils s'inquiètent.

Leur éducation à ce sujet doit commencer dès que possible. Il faut à tout prix que les élèves du secondaire, ceux qui entrent dans l'adolescence, sachent comment se protéger du sida.

Il faut aussi transmettre aux adolescents le sens des valeurs et des responsabilités et leur apprendre comment résister aux pressions de leurs amis qui pourraient les pousser à adopter des comportements dangereux. Les principaux responsables sont les parents même si la présence de divers intervenants est possible.

Hélène Lapointe



Marchandises en vrac au bazar égyptien à Istanbul

« Tu es en vacances, j'espère que tu vas bien »

Une femme qui voyage seule se fait invariablement demander, à un moment ou l'autre de son périple (et deux fois plutôt qu'une), si elle est mariée. À un chauffeur de taxi d'Izmir qui m'avait posé la question, j'ai donc dû répondre par la négative, ce qui n'a pas eu l'heur de lui plaire. L'homme a alors voulu connaître mon âge et lorsque je lui ai révélé celui-ci (31 ans à l'époque), il s'est écrié qu'il était désormais trop tard pour moi! Tous ses enfants étaient déjà mariés, eux! Le fait qu'aucun de mes quatre frères et sœur n'avait encore convolé en justes noces n'a pas semblé améliorer les choses. « Pourquoi? », s'est-il exclamé en faisant un large geste du revers de la main qui ne laissait aucun doute quant à son incompréhension.

Pourtant, quelques jours plus tôt, à Istanbul, la femme qui s'occupait de moi au hammam (bain public) m'avait demandé, dans un anglais approximatif : « Children? - No. - Husband? - No. - Good! »⁽²⁾ Comme quoi, qu'on soit sur le bord du Saint-Laurent ou du Bosphore, il existe tout de même des similitudes : les différences de points de vue entre hommes et femmes... •

(1) « Je peux vous faire un prix »

(2) « Des enfants? Non - Un mari? Non - C'est bien! »

L'AFEAS réclame le respect du principe de l'individualité, êtes-vous d'accord?

Les femmes luttent encore pour l'obtention d'une véritable égalité avec les hommes. La réforme proposée par le ministre canadien du Développement des ressources humaines traitant d'emploi, de formation, de chômage, pourtant nulle part on ne propose de mesures propres à améliorer les salaires des femmes, à élargir l'accès à l'assurance-chômage, à garantir la possibilité de formation pour les femmes au foyer qui ne sont ni prestataires de l'assurance-chômage ou de l'aide sociale.

La réforme propose une orientation qui tend à responsabiliser davantage les personnes et les familles en regard de certains services. Une telle tendance défavorise les femmes qui sont les premières appelées pour prendre en charge les personnes malades, âgées, handicapées. Rien n'est proposé non plus pour la reconnaissance du travail non rémunéré.

Pire, le ministre propose de tenir compte du revenu familial pour avoir accès à l'assurance-chômage. Déjà, le salaire des femmes est à 65% de celui des hommes, ce qui diminue d'autant leur prestation d'assurance-chômage. En plus, «après avoir payé des contributions en fonction de leurs revenus, les femmes pourraient n'avoir droit qu'à des prestations réduites ou même nulles, si le revenu du mari est jugé suffisant par le programme».

Loin d'apporter des améliorations aux conditions de vie des femmes, c'est un recul que la réforme propose.

(1) Les programmes d'emploi et de formation. I (élène tatière, (SF, août 94.

8 MARS d'hier à aujourd'hui

Année après année, des milliers de femmes célèbrent la Journée internationale des femmes, faisant ainsi vivre une stratégique et vivifiante tradition.

MARIE-PAULE GOOIN

(Jette tradition naissait le 8 mars 1914 de la mobilisation des femmes réclamant le suffrage féminin. Dans les années 1908 à 1911 grandit, à travers le militantisme, la solidarité des femmes de toutes les sociétés. La vision, le discours et les actions évoluent, mais l'objectif demeure le même : l'obtention de droits légitimes des femmes.

Les Québécoises joignent le mouvement en 1971. Otes protestent contre leur exclusion de la fonction publique alors qu'elles sont obligées de comparaître comme témoin. Depuis, chaque année, le 8 mars, des femmes s'accordent quelques heures d'échange, de réflexion, de joyeuse fraternité autour d'un thème proposé soit par le Conseil du statut de la femme, soit par des syndicats ou des Associations féministes de l'AFEAS.

Féminisme, pouvoir politique, reconnaissance du travail au foyer, autonomie, formation et orientation des filles, équité salariale, pauvreté des femmes, partage des tâches, violence faite aux femmes, égalité juridique... ont permis aux femmes de faire le point, de nommer leurs problèmes, de formuler des solutions, de sensibiliser la population avec la collaboration des médias qui, lors de cette journée, facilitent la transmission du message du mouvement des femmes.

Un sondage effectué par le Groupe Léger et Léger pour la Gazette des femmes en 1994,

révèle que 54,5% de la population appuie le mouvement des femmes (OMTM).

Ce résultat est très encourageant. Si l'on y réfléchit, on se rend compte que le mouvement des femmes a beaucoup gagné en visibilité et en influence. Le mouvement des femmes possède, de toute évidence, des appuis solides dans la population, hommes et femmes réunis. Les féministes de partout ont renforcé leur regroupement et le mouvement a tant souhaité commencer à se concrétiser : les féministes ont salué ce que veulent les féministes et, en général, on se dit d'arrêter sur ces raisons de prendre pour soi.

La journée internationale des femmes demeure très importante, car elle permet de rendre visible la persévérance du mouvement des femmes et son influence sur les changements de mentalité. C'est aussi l'occasion de faire le bilan de nos luttes, de souligner avec fierté les petites et grandes victoires, de partir à la conquête de nouvelles alliées afin de convaincre l'autre moitié de la valeur d'un véritable partenariat qui seul nous permettra de vivre plus d'égalité sur cette planète. Enfin, la journée internationale des femmes met en flamme de la motivation et de l'implication de la personne.

(1) La Gazette des femmes, mars-avril 1994.

À propos de... l'implication sociale des aînées*

L'implication sociale peut prendre différentes formes. Les goûts, les talents, l'expérience et les priorités de chacune déterminent en grande partie le choix d'un champ d'activité sociale.

Il arrive aussi que des événements précis suscitent la mobilisation d'une partie de la population. Il peut s'agir d'événements violents et dramatiques comme la tuerie de l'École polytechnique, d'une prise de conscience des besoins d'un groupe social en particulier (personnes itinérantes, femmes battues, enfants maltraités) ou encore de la sauvegarde d'un patrimoine écologique. Les besoins sont nombreux et l'apport de la génération que nous appelons nos aînées et nos aînés est plus que jamais essentiel.

Par Catherine Dubuc



Femmes d'ici

L'histoire d'une fermeture d'école

Ce n'était pas la première fois que planait sur le village la menace d'une éventuelle fermeture de l'école primaire. Sauf que cette fois-ci, ils'agissait plus que d'une rumeur. La Commission scolaire avait officiellement avisé la population de son intention de fermer l'école, de façon définitive.

En effet, dans un contexte de restrictions budgétaires, le ministère de l'Éducation exigeait des Commissions scolaires de rentabiliser leurs opérations. L'école du village devenait une des premières cibles d'un tel programme.

Les réactions de la population, et en particulier des parents ne se sont pas faites attendre. Mais la colère et la consternation ont bientôt fait place à un mouvement de protestation. D'une discussion à l'autre, de rencontres informelles en réunions organisées, la mobilisation prit de l'ampleur. L'école du village ne devait pas fermer.

Il n'était pas question que des enfants de cinq à douze ans fassent tous les jours un long trajet en autobus jusqu'à un autre village pour s'instruire. On trouvait déjà bien suffisant qu'ils aient à fréquenter la polyvalente de la ville voisine au secondaire.

L'école, c'est fait pour apprendre à lire et à compter, mais c'est aussi un lieu d'apprentissage de la vie en société. Etc'est en allant à l'école que les enfants apprennent à connaître et à aimer leur milieu de vie. Connaître les commerçants et les commerçantes, croiser monsieur le curé, le maire ou la mairesse, se faire des amitiés au village, flâner un peu avec les copains et les copines en revenant de l'école et développer une expertise en évaluation quantité/prix des bonbons du dépanneur...

Parmi les personnes qui manifestaient leur volonté de faire quelque chose pour empêcher la fermeture de l'école, il n'y avait pas que des parents d'enfants d'âge scolaire. Plusieurs autres citoyens et citoyennes, à la retraite ou non, avaient à cœur la survie de l'école.

Marie-Hélène, travailleuse au foyer et Paul, col bleu à l'emploi de la municipalité, étaient de ceux-là. Leurs enfants sont grands et terminent leurs études à l'extérieur. Ils n'ont pas encore de petits-enfants, mais ils aimeraient bien que leurs enfants reviennent un jour vivre au village. Et que leurs petits-enfants puissent aller à l'école. «On ne pouvait pas rester là à ne rien faire,

dit Paul. Ce n'est pas parce que nos enfants ne vont plus à l'école que ça ne nous touche pas. Si on fermait l'école, c'est une partie de la vie de la communauté qui disparaîtrait.»

C'est pourquoi ils ont décidé de s'impliquer dans le comité de défense de l'école. Avec les autres parents engagés dans cette lutte, ils ont dû apprendre à s'organiser pour faire entendre leur voix. Il fallait prendre connaissance de tous les aspects du dossier, évaluer les conséquences de la fermeture de l'école pour mieux préparer les interventions auprès de la Commission scolaire, et trouver des solutions de rechange pour lui permettre de boucler son budget sans avoir à fermer l'école; il a aussi fallu se donner des structures de fonctionnement, définir des stratégies, nommer un porte-parole, se mettre d'accord quant aux moyens de pression à privilégier, etc.

Quand il a été question de mandater quelqu'un pour écrire les communiqués et le mémoire à la Commission scolaire, tous les regards se sont portés sur Marie-Hélène. Bien sûr, elle disposait de plus de temps que d'autres parents, depuis le départ des enfants. Après

quelques hésitations (elle avait bien fait partie de quelques comités d'école, mais cette fois les enjeux étaient plus sérieux), elle accepta de se charger de cet aspect des choses. « Pour moi, dit-elle, la fermeture de l'école aurait été une catastrophe. Nous habitons de biais avec l'école, en fait entre l'école et l'église. Depuis toujours je vois passer les écoliers sous ma fenêtre. Je les reconnais, je les entends rire, crier, se chamailler... C'est bien autre chose que de la nostalgie. Si l'école fermait, le village serait mort. »

Paul, à sa grande surprise, est devenu le porte-parole, fort convainquant, de ce comité. En général plutôt réservé, il savait compter de bonnes blagues. Mais entre faire rire la parenté au jour de l'An et prendre la parole en public, il y avait un pas à franchir... qui fut franchi avec succès.

Et toute cette aventure fut aussi un succès, quoique mitigé : le comité a obtenu de la Commission scolaire un moratoire de deux ans quant à la fermeture de l'école.

Marie-Hélène a pris confiance en ses talents littéraires. Elle songea écrire l'histoire du village... et envisage de se présenter aux prochaines élections scolaires. Son cheval de bataille : l'école primaire du village.

C'est en faisant le bilan de cette lutte collective pour la survie de l'école que Marie-Hélène et Paul ont réalisé qu'ils y avaient gagné beaucoup plus qu'un sursis pour l'institution. Ils ont réveillé des talents qui sommeillaient en eux. Et faisant équipe, ils se sont mis à découvrir chez l'autre des qualités insoupçonnées, et cela a donné un nouveau sens à leur relation. Car, après des années de vie commune, quand on pense parfois tout savoir de l'autre, n'est-ce pas une agréable surprise que de réaliser que l'autre a encore le pouvoir de nous étonner?

L'implication sociale partagée

Les fermetures d'écoles ne sont pas particulières aux villages. Dans les villes, ce sont les écoles de quartier qui disparaissent les unes après les autres. Et il y a par ailleurs beaucoup d'autres exemples de situations où des personnes « plus âgées » s'impliquent conjointement pour défendre des intérêts collectifs, communautaires, sociaux, environnementaux et autres auxquels ils croient tous les deux. Comme Paulette et son mari qui consacrent tous leurs lundis à faire, ensemble, les courses pour une soupe populaire.

C'était le cas de Monique, qui était très impliquée avec son époux au sein de la paroisse. Depuis son récent veuvage, elle s'est rapprochée d'autres femmes seules pour partager son action communautaire.

* L'âge et le genre : les aînées comme groupe?

Quand il est question des aînés et des aînées comme groupe, c'est souvent par le biais des activités des groupes de l'Âge d'Or. Ou encore lorsqu'il est question de défendre les programmes sociaux ou quand il est question des coûts des soins de santé.

Quant aux gens qui sont dans le commerce ou la promotion immobilière, ils les ont depuis longtemps ciblés comme un groupe de personnes avec des sous et du temps.

Quand donc entendrons-nous parler de ces personnes dans la juste perspective de l'apport formidable qu'elles représentent pour la collectivité? Toutes ces connaissances, cette expérience, cette énergie...

Us et tei : le pont entre les générations

Il n'est pas besoin d'études approfondies pour constater que les enfants québécois ne sont pas les as du bénévolat. Pourtant, la notion de



Femmes d'ici

partage et d'implication sociale est une chose qui s'apprend et se développe dès l'enfance. Les parents d'aujourd'hui sont souvent débordés par les responsabilités familiales et financières et disposent de peu de temps pour initier leurs enfants à cette dimension de la vie en société. Alors, pourquoi grand-maman et grand-papa ne solliciteraient-ils pas l'aide de cette nouvelle génération quand ils entreprennent des activités sociales? «

** L'auteure refuse catégoriquement de porter atteinte aux libertés individuelles en déterminant, par un chiffre, l'âge à partir duquel une personne peut accéder à ce titre. Disons qu'une personne aînée possède une expérience de la vie qui lui confère une maturité certaine. Dégagée de la quotidienneté des soins à apporter aux enfants et éventuellement à la retraite, elle bénéficie d'une certaine liberté.*

... Quoique bien des aînées consacrent beaucoup de temps et d'énergie à prendre soin d'un parent malade ou âgé ou s'occupent de leurs petits-enfants.

... Et que beaucoup d'autres aînées n'ont pas conscience de la valeur de leurs expériences personnelles et professionnelles.

Un fourre-tout AFEAS

Louise Lippe Chaudron

Réalisée selon la méthode traditionnelle ou moderne, la courtepointe prend toutes les libertés. Pour avoir une idée de ses fantaisies, voyez le Cahier art et culture 94-95. Vous y verrez également, expliqué en détails, comment réaliser un tableau ou une murale décorative, avec des appliques.

Nous vous proposons ici un fourré-tout avec le logo AFEAS intégré au motif décoratif du sac. Il servira pour les courses, la plage, comme sac à main et bien d'autres usages. Il fera l'AFEAS plus visible et vous rendra de nombreux services. Faites-le joyeux et bien vivant !

FOURNITURES

- . 1 1/3 m environ denim bleu (dans la largeur de 36 po)
- . chutes de coton, couleurs assorties
- . fil à coudre en coton
- . 1 m doublure de coton
- . morceaux de cartons pour gabarits
- . matelassage kodel mince
- . fils à broder, couleurs assorties
- . papier blanc pour dessiner un patron
- . papier calque pour le reproduire

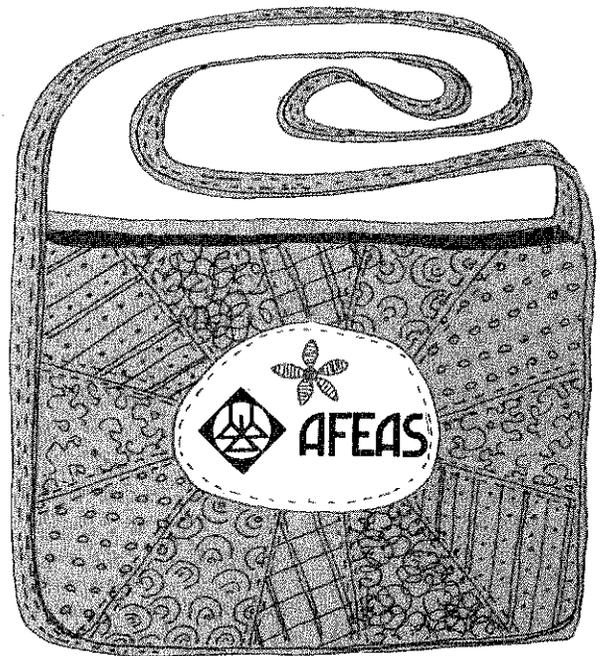
CONFECTION

1. Couper Se denim :

- . 2 rectangles de 40 x 48 cm (16 x 19 po) pour l'avant et l'arrière du sac ;
- . 1 rectangle de 122 x 7,5 cm (48 x 3 po) pour former les côtés et le fond du sac ;
- . 1 rectangle de 102 x 15 cm (40 x 6 po) si vous optez pour la bandoulière *ou*
- . 2 rectangles de 50 x 15 cm (20 x 6 po) si vous préférez les poignées.

2. Le motif courtepointe moderne

- a) Choisissez un dessin ou inventez-en un vous-même ; agrandissez-le par la méthode de *la mise aux carreaux* (Voir Cahier art et culture 94-95).



///. 1. Sac fourré-tout avec bandoulière.

- b) Découpez chacune des appliques du patron dans un carton mince qui devient un gabarit ; il doit avoir la forme exacte de l'applique, sans tenir compte de la couture. Centrez-le sur la chute de tissu qui lui correspond et tracez-le à la craie. Taillez en laissant une bordure de 1/4 po tout autour pour la couture.

- c) Après avoir fait les entailles nécessaires dans les courbes, pressez les bordures, placez le matelassage en dessous et faufilez à grands points lâches sur le denim. Le logo AFEAS sera brodé sur une applique et traité de la même façon. Cousez chacune des appliques au point d'ourlet ou point caché, en commençant par celles du dessous.

3. Assemblage du sac :

- a) Arrondissez les coins inférieurs du sac (ill. 1) ;
- b) Cousez la bande des côtés et du fond ill. 2) ; enlevez l'excédent si nécessaire ;

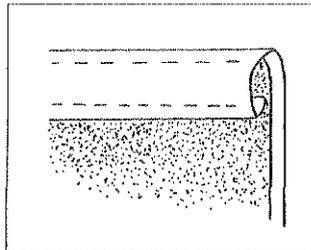
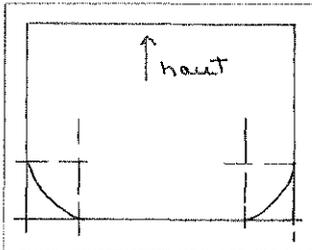
Ce patron est un point de départ ; vous pouvez inventer vous-même votre modèle et choisir le tissu qui vous convient, de préférence un textile lavable. N'ayez pas peur d'inventer au gré de votre fantaisie et des chutes que vous conservez.

c) Taillez la doublure du sac (les 2 rectangles, la lisière des côtés et du fond). Assemblez les morceaux l'un dans l'autre, envers contre envers ; maintenez-la en place par quelques points sur les côtés et dans le bas.

d) Pressez un ourlet de 3 cm (env, 1 po) dans le haut du sac et rabattez sur la doublure (ill. 3).

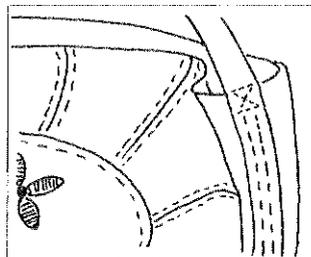
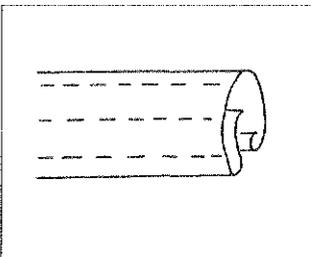
4. Fermeture ou poignées

Avec le fer, pressez un pli de 2 cm (1/2 po) dans le sens de la longueur du tissu ; repliez en trois, tel qu'indiqué sur l'illustration 4. Piquez les deux bordures, ensuite le centre et enfin, piquez de chaque côté, à égale distance entre la bordure et le centre. Cousez sur le sac (ill. 5). Pour les poignées, prenez le centre du sac et cousez-les à environ 9 cm (3 1/5 po) de chaque côté, laissant entre les deux, un espace de 18 cm (7 po).



III. 2. Côtés et fond du sac.

III. 3. Ourlet du haut.



III. 4. Refermer la bandoulière ou les poignées.

III. 5. Coudre la bandoulière ou les poignées.

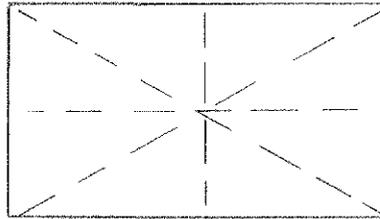
Si la courtepoinette vous intéresse, consultez le Cahier art et culture 94-95.



5. et finition

Avant de piquer, faufilez bien, à points lâches, l'endroit du sac avec la doublure ; ce faufilage doit se faire en étoile (III. 6), à partir du centre vers les bordures. Piquez ensuite les éléments, en suivant leur contour. Vous pouvez aussi utiliser un fil de broderie de couleur contrastante. Effectuez les broderies si vous en avez prévues.

Pour fermer le sac, vous pourriez fixer un bouton de bois et une ganse, entre les deux poignées.



III. 6. Faufilage en étoile, à partir du centre de l'ouvrage.

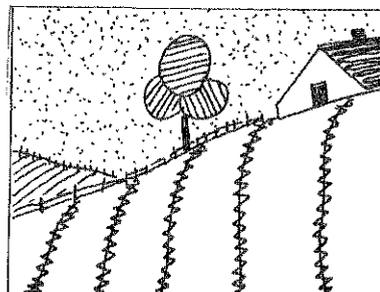
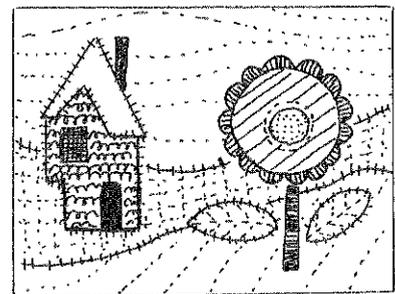
Recommandations

Un tissu lavable est préférable.

Un sac de plage peut être doublé avec un tissu imperméable : nylon ou plastique.

Choisissez des chutes de tissus de même matériau. Lavez-les et repassez-les avant de les utiliser.

LOGO : le logo ci-contre peut être copié et brodé sur une applique. Agrandissez-le par photocopie si vous le désirez.

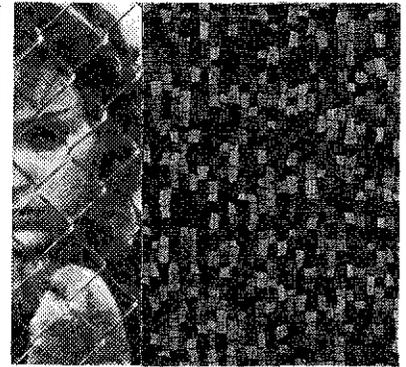


À L'OMBRE

L'histoire de l'emprisonnement des femmes est remarquablement similaire dans la plupart des pays du monde : une petite quantité de femmes ont été détenues dans des aménagements peu convenables, sous des régimes mettant l'accent sur le rôle traditionnel des femmes dans la société et fournissant peu d'accès à des programmes ou à de la formation. Le Canada n'a pas fait exception à la règle, jusque vers 1975, au moment où l'ampleur de la violence envers les femmes a été reconnue.

Par Linda Boisclair

DES MURS



L'attention s'est d'abord portée sur l'insuffisance des programmes et des services pour les femmes dans le système pénitentiaire fédéral⁽¹⁾ et, plus récemment, sur les différences entre les expériences et les besoins des contrevenantes (comparativement aux hommes contrevenants), particulièrement à la lumière de leur expérience d'abus physiques et sexuels. On s'est donc demandé si le modèle correctionnel utilisé pour la population mâle majoritaire est approprié pour les femmes.

En 1990, le rapport sur les femmes purgeant une peine sous juridiction fédérale, «Création de choix» a été publié. On y propose une approche très différente à l'incarcération de la population féminine dans les prisons fédérales.

En institution fédérale, la population totale des femmes était de 350 en 1991, ce qui représente un faible 2% de la population de ces pénitenciers. La grande majorité des femmes canadiennes sont détenues dans des prisons provinciales : en 1991, elles étaient 22 000, ce qui représente 9% de la population totale des prisons provinciales. La majorité des sentences provinciales sont d'une durée de six mois ou moins et

presque 40% sont de 14 jours ou moins... Pour les femmes canadiennes, l'emprisonnement est, semble-t-il utilisé en préférence à (ou à défaut de) d'autres alternatives.

Qui sont-elles?

Le petit nombre de femmes ayant reçu une sentence d'emprisonnement, en comparaison au nombre d'hommes, reflète la nature moins sérieuse de leurs délits en plus de leur fréquence moins élevée. Ce sont surtout des infractions mineures (alcool, prostitution, vol, fraude) qui représentent peu de menace à la sécurité publique. La petite quantité de femmes purgeant une peine fédérale s'y retrouvent pour des crimes plus graves tels meurtre ou homicide (dont certains ont été commis en défense contre un conjoint violent).

Quoique plusieurs femmes en prison au Canada proviennent de milieux semblables à ceux des hommes en prison (milieu défavorisés), il y a certaines différences importantes. Comme les femmes en dehors des murs des prisons, les détenues ont moins de ressources économiques, des perspectives plus limitées pour gagner leur vie au moment de leur libération, beau-

coup plus de responsabilités familiales et souvent moins de support de leur communauté. Elles ont aussi plus de chance d'avoir connu l'abus physique et/ou sexuel.

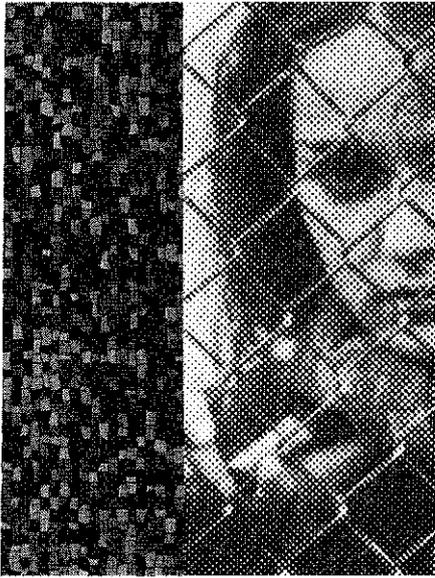
Quelques chiffres:

- en 1989, 68% des détenues fédérales ont déclaré avoir connu la violence physique et 53% des agressions sexuelles.
- au moins 2/3 des femmes en prison ont des enfants et environ les 2/3 de ces mères sont monoparentales.

L'expérience de l'incarcération ajoute considérablement aux difficultés que vivent ces femmes. L'automutilation n'est pas rare parmi les détenues fédérales.

Pour le futur

De toute évidence, il existe un réel besoin de programmes qui prennent en considération les particularités de la population féminine en détention, de développer des régimes correctionnels qui donneront du support aux femmes plutôt que des punitions, tel que souligné dans «Création de choix». Ceci implique de reconnaître que la majorité des femmes en prison à l'heure actuelle au Canada ne représentent pas un risque pour le



public, mais plutôt un risque pour elles-mêmes. Le recours à une utilisation accrue des maisons de transition doit être encouragé pour la majorité des contrevenantes recevant actuellement des sentences de courte durée.

Au Canada, le plus gros défi pour le prochain siècle n'est pas d'évaluer jusqu'où on peut développer des programmes à l'ombre des murs des prisons (quoique les programmes dans les prisons sont importants), mais plutôt d'évaluer jusqu'où des alternatives aux modèles d'incarcération des 19e et 20e siècles peuvent être développées et arrêter de voir la prison comme une sentence appropriée pour toutes les femmes contrevenantes. Utopie? À suivre... «

(1) Les sentences de plus de deux ans sont purgées dans un « pénitencier » de juridiction fédérale et les sentences de moins de deux ans, dans une prison de juridiction provinciale.

Tiré du texte « Women in prison : a literature review » de Margaret Shaw in Femmes et Justices, bulletin d'information de la société Elizabeth Fry du Québec, juin 1994. (traduction libre)

Registre de l'état civil

MARIE-MÈGE SYLVESTRE

Les principales caractéristiques de la réforme de l'état civil sont la création de la fonction de Direction de l'État civil comme seul officier ou officiera et d'un seul registre constitué de l'en semble des actes de l'État civil. Ce registre est tenu en double exemplaire, l'un écrit et l'autre informatisé. S'il y a divergence, l'écrit prévaut. Ils sont conservés dans deux endroits différents.

La Directrice ou le Directeur est chargé de dresser les actes à partir de constats et de déclarations, de les modifier, de tenir le registre, de le garder et d'en assurer la publicité et a de plus compétence pour autoriser les changements de nom selon les dispositions particulières du nouveau Code civil.

Les seuls actes de l'état civil sont les actes de naissance, de mariage et de décès. Ils ne contiennent que ce qui est exigé par la loi : ils sont authentiques (art. 107).

Les naissances font l'objet de constats par le personnel médical accoucheur et de déclarations attributives du nom de l'enfant par les parents. Des dispositions analogues sont prévues pour les décès (constat et déclaration). Le mariage fait l'objet d'une déclaration de la personne l'ayant célébré, contresignée par les époux et épouse et les témoins.

La Direction effectue les annotations et les mentions lorsque les événements modifient l'état civil, tels les divorces, les adoptions ou les changements de nom. Enfin, elle assume la garde et la publicité du registre de l'état civil en délivrant des copies d'actes de l'état civil, des certificats et des attestations.

Ainsi, la double structure civile et religieuse n'existe plus et les informations sont centralisées. Cette réforme permet de mieux répondre aux besoins d'une société plus scolarisée, plus mobile, multiethnique, à majorité urbaine.

Cependant, le baptistaire émis par la paroisse où l'on a été baptisé et le certificat de naissance (carte bleue) émis par le palais de justice avant 1994 sont toujours valides. Mais il se peut que différents ministères ou organismes exigent le certificat de naissance émis par la direction de l'État civil parce qu'il est le seul reconnu sur le plan légal. Ces certificats ne peuvent être plastifiés parce qu'ils contiennent des caractéristiques qui disparaîtraient alors.

Maintenant, il faut donc avoir recours à l'État pour obtenir soit, une copie complète de son acte d'état civil, soit un certificat de naissance, de mariage ou de décès, soit une simple attestation de l'existence de l'acte. Les prix sont de 12\$ pour un acte et de 6\$ pour une attestation. Et les délais sont acceptables depuis que le système est mieux rodé. Le registre ne peut être consulté sans l'autorisation de la Direction de l'État civil qui détermine les conditions nécessaires à la sauvegarde des renseignements inscrits.

Il y a de nombreux points de service où l'on peut se procurer des formulaires de demande, entre autres, dans les CLSC et dans les bureaux de Communication Québec. De plus, en composant le numéro de téléphone 1-800-567-3900, on peut, sans frais, obtenir ces renseignements.

Après GUADALAJARA

Le comité de l'UMOFc a comme préoccupation première la solidarité internationale des femmes. Comme membre de ce comité, je vous

Jesavais depuis longtemps ce que signifiait le sigle de l'UMOFc, mais depuis que j'ai participé au Congrès de septembre 91, à Guadalajara au Mexique, je peux mettre un objectif, des images et des figures sur ces lettres.

Le «U» représente l'un/on des femmes de l'univers qui militent dans différents mouvements qui sont affiliés à l'organisation mondiale. Dans les ateliers, j'ai côtoyé des femmes de l'Asie, d'Europe, d'Afrique et des deux Amériques.

Le «M» pour mondiale, j'ai vu des femmes de toutes les races avec des évolutions différentes, selon les modalités et les coutumes de chaque pays. Il y avait cette prise de conscience des femmes dans l'évolution des relations hommes-femmes, la constatation de la place du second rang des femmes dans l'Église, la société et les injustices qui en découlent.

Le «O» pour organisation. Savez-vous qu'au Québec, les mouvements qui participent sont l'AFEAS, les Soeurs de la Providence et le Mouvement des femmes chrétiennes? La déléguée du Québec est Madame Stella Bellefroid, de l'AFEAS locale de Pike River. Nous en sommes très fières et nous la remercions pour tout le travail accompli.

Le «F», c'est le regroupement des organisations féministes internationales, catholiques, qui ont pour but de rendre vivante et importante leur action dans la société, l'Église et le gouvernement.

Le «C» pour catholique. Savez-vous que la présidente est madame Marie-Thérèse Van Heterin-Hogenhins et que sa mise en candidature doit être approuvée par le Pape? Que l'aumônier n'est nul autre que le père Paul-Emile Charland du Québec, qui reçoit aussi son mandat du Saint-Siège?

La revue Newsletter de mars 1994, était consacrée entièrement au sujet «Femmes et Église». De nombreuses femmes sont demeurées loyales à l'Église et confiantes. Celle-ci pourrait être convertie à les regarder *con* me des chrétiennes à part entière de par leur baptême, leurs expériences religieuses et leurs connaissances théologiques.

Tout cela pour vous inviter à contribuer au financement de l'UMOFc, car la quête du 8 mars est une source de revenu importante. En y participant, nous montrons notre solidarité pour toutes les femmes du monde.

Par Lise Guitier
adjointe au comité provincial de l'UMOFc



DESTINATION
Granby

Forfait découvertes
Mai à septembre

Pour un plaisir en groupe

- ➔ Démonstration d'un arrangement floral (choix de thèmes) et conseils pratiques de tous sorts.
- ➔ Visite au Centre d'interprétation de la nature à l'Île-aux-Lacs pour y découvrir une variété de milieux naturels et leurs végétaux et aussi mieux comprendre les besoins de plantes.
- ➔ Dîner dans un restaurant de Granby.
- ➔ Visite d'une entreprise de reproduction de parfums (disponibilité limitée).
- ➔ Tour de ville de Granby (ville des parts et fontaines).
- ➔ L'école professionnelle de cuisine 'Les Ateliers de Pauline' vous invite à des démonstrations de trucs culinaires ou une conférence sur les trucs de cuisson au barbecue.
- ➔ Fin de l'excursion.

Coût par personne:
21.00\$
(taxes en sus)
INCLUANT:
Les visites mentionnées,
le dîner, les services d'une
guide-accompagnatrice,
cadeau-souvenir.

*Demandez votre brochure
des forfaits dégroupés 19K*

Pour informations et réservations
Tourisme Granby
Marie-Claire Iarocque
650, rue Principale
Granby QC J2G 4W
Tél.: (514) 372-7273
1-800-567-7273

Par Linda. Boisclair

Allaiter n'est pas la «à boire»

Ce nouveau document vidéo explique aux femmes comment bien se nourrir pour bien nourrir leur bébé lorsqu'elles choisissent l'allaiter elles-mêmes. Produit par l'Hôpital Saint-Luc et l'Hôpital Sainte-Justine, la cassette vidéo répond aux principales questions sur l'alimentation de la femme qui allaite. Quoi manger? Ya-t-il des aliments à éviter? Comment organiser pour bien manger?

«Allaiter c'est pas la mère à boire» a reçu le prix d'excellence du meilleur document éducatif produit par un membre de l'Association des hôpitaux du Québec en 1994. On peut acheter ou louer une copie de ce document vidéo en communiquant avec la bibliothèque de l'Hôpital Saint-Luc - téléphone (514) 281-6166; télécopieur (514) 281-2501.

Vidéo-Parents

En janvier 1993, Cérés International Inc. mettait en marché la première cassette de sa série de guides pratiques pour la famille «Vidéo-Parents», «Les six premiers mois de la vie».

Vidéo-Parents, comme son nom l'indique, est une collection de vidéocassettes destinées à donner des informations sur des sujets précis à toute la famille... en même temps.

Les titres suivants sont déjà disponibles : «Préparer l'arrivée de bébé», et «Les premiers pas de bébé 6 mois/2 ans».

Chacune des cassettes de la série abordera les grands thèmes suivants : le développement moteur, psychologique et cognitif de l'enfant, l'alimentation et la nutrition, la sécurité et la prévention des maladies. Elles sont disponibles dans les pharmacies, les boutiques cadeaux des hôpitaux et les bonnes librairies au prix de 24,95\$.

Cérés International Inc., 395 avenue Laurier Ouest, Montréal (Québec) H2V 2K3

Les NTR: un Virage à la douceur

Une étude très poussée sur les nouvelles techniques de reproduction (NTR) : «Un virage à prendre en douceur: rapport final de la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction» vient d'être publiée. Ce rapport s'intéresse aux enjeux de la reproduction dans une perspective proprement canadienne et du point de vue de leur impact sur les femmes, les enfants, les familles, les personnes handicapées et les minorités.

- Des audiences publiques ont eu lieu dans 17 villes au Canada.
- Des sondages ont été réalisés auprès de 15 000 personnes afin de connaître leurs valeurs et leurs attitudes face à cette question.

Des activités de recherche et d'analyse ont été menées par plus de 500 chercheurs(e)s et universitaires de 70 disciplines.

Les nouvelles techniques de reproduction vont modifier la nature de notre société et exercer un impact non seulement sur la santé, mais aussi sur le droit, la prévention, l'éducation, le commerce, la science et la politique en matière de recherche.

Une publication intitulée «Sommaire et faits saillants, un condensé du rapport final», résume brièvement les principales constatations de la Commission.

Cette publication est en vente en librairie ou par la poste au Groupe Communication Canada - Édition, Ottawa (Canada) KIA 0S9, au prix de 9,95\$.

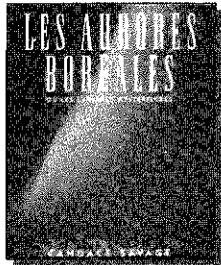
Les aurores boréales ou les lumières mystérieuses

Candace Savage, Éditions du Trécarré, 1994, 144 pages, 29,95\$.

Aussi séduisantes que puissent être les légendes aurorales, les explications scientifiques de ces phénomènes lumineux n'en sont pas moins captivantes. Dans un texte clair et abondamment illustré d'images anciennes, de diagrammes et de photographies en couleurs, l'auteure explore les fondements mythiques et scientifiques du phénomène auroral. Elle nous révèle l'étonnante parenté existant entre les traditions aurorales des cultures éloignées et suit le long chemin pittoresque, mais parfois ardu qui a conduit les scientifiques aux théories actuelles des aurores polaires.

Candace Savage démêle devant nous l'énorme écheveau de données géophysiques et de formules mathématiques afin de nous offrir un compte rendu simple et fascinant des mécanismes sous-jacents aux aurores.

Trécarré Diffulivre



Splendeur du Canada Les parcs nationaux

Éditions du Trécarré, 1994, 224 pages, 44,95\$.

Nul autre pays au monde ne comprend des régions sauvages vierges aussi vastes et aussi variées à la fois. Toutefois, il n'y a guère de régions sauvages canadiennes qui ne soient menacées. L'une après l'autre, les rivières de l'arrière-pays ont été sacrifiées au développe-



ment hydroélectrique. Des décennies d'exploitation forestière intensive ont pratiquement éliminé toutes les forêts originales. Et presque partout, l'agriculture et le développement domiciliaire resserrent progressivement leur étau autour des régions sauvages et de leurs habitants.

Le réseau des parcs nationaux du Canada compte trente-sept parcs. Dans ce livre, toutes les provinces sont représentées. Un livre d'une beauté exceptionnelle. Plus de 120 photographies couleurs et 11 cartes couleurs.

Trécarré Diffulivre

Le ski de fond au Québec

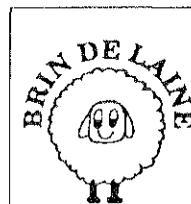
Yves Séguin, Éditions Ulysse, 1994, 230 pages, 19,95\$.

Les éditions Ulysse présentent, dans la collection «Espaces verts», le premier guide entièrement consacré au ski de

fond, couvrant toutes les régions du Québec, soit plus de 1 500 000 km² de territoire skiable.

Avec ce guide, l'auteur Yves Séguin invite le lecteur à partir seul, en groupe ou en famille, à la conquête des parcs régionaux de Montréal autant que des grands espaces du Mont-Sainte-Anne, de la Gaspésie, du Mont-Tremblant, des Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie...

Un guide pratique pour les amateurs des skis de fond!



LAINÉ
ARTISANAT
BRICOIAGE

Livraison postale

- COURS -

Partout en province

Exemples

Peinture sur soie
Bijoux - Poupées
Chapeaux- etc...
(Matériel fourni)
Choix de couleur

BRIN DE LAINE
2740 Montée Saint-Hubert
Saint-Hubert (Québec)
J3Y4H8
1-514-445-7516

Pur Lise Girard

Invitations des AFEAS locales

Le conseil d'administration provincial, lors de sa dernière réunion, révisait les critères de recevabilité des résolutions pour le congrès 1995. Les AFEAS locales sont donc invitées à assurer que les résolutions qu'elles préparent actuellement pour présenter à leur congrès régional rencontrent les critères suivants:

- 1 - On accepte tous les avis de motion et propositions de régie interne.
- 2 - On accepte les propositions reliées à la condition féminine. *DéUnité QH de la condition féminine*: les propositions reliées à la condition féminine doivent viser à l'avancement de la condition féminine ou avoir des répercussions spécifiques pour les femmes. N'entre pas dans cette catégorie toute proposition qui améliore la condition féminine de façon indirecte (par exemple, une proposition concernant des produits pharmaceutiques, l'environnement...).
- 3 - On accepte les propositions reliées aux sujets d'étude de l'année en cours ou de l'année précédente.
- 4 - On accepte les propositions reliées à des projets régionaux auxquels des AFEAS locales de la région ont participé.
- 5 - On accepte les propositions visant à modifier ou enrichir des positions déjà adoptées lors de congrès provinciaux.

Avant de formuler une nouvelle proposition, les AFEAS locales sont invitées à vérifier si ce sujet n'a pas déjà fait l'objet de positions adoptées par l'assemblée générale provinciale. Une telle vérification s'effectue dans les recueils de résolutions des années précédentes ou vérification auprès de la région.

Prix «alliée»

Le Programme promotion de la femme du ministère du Développement des ressources humaines, dans le cadre de son 20^{ième} anniversaire, remettra également dix prix "Alliées" à des grou-

pes de femmes pour leur travail dans différents dossiers. L'AFEAS a reçu un prix «Alliée» pour son action dans le dossier des femmes collaboratrices. Une somme de 500\$ offerte par la Banque fédérale de développement accompagnait ce prix.

Recueil résolutions

En décembre, les secrétariats régionaux de l'AFEAS recevaient des exemplaires du recueil des résolutions adoptées lors du congrès provincial de 1994. Un exemplaire parviendra à chaque AFEAS locale.

Règlements AFEAS

Vous pouvez dès maintenant vous procurer une toute nouvelle édition des règlements AFEAS. Si vous en désirez un exemplaire, adressez-vous à votre secrétaire régionale.

Sessions de formation

Le calendrier des sessions de formation offertes par le palier provincial s'allonge. Parmi les sessions organisées en 94-95, notons:

- une série de sessions de formation pour agences de *liaison* (module 2) offertes dans chaque région AFEAS;
- une session de formation pour *secrétaires* et *présidentes régionales* (en octobre);
- une session de formation pour les *artisans qui travailleront et la murale collective* pour souligner les 30 ans AFEAS (en janvier);
- une session de formation pour les *membres du conseil d'administration provincial* (en janvier);
- une session *financement/marketing pour responsables régionales* (en mars).

Bourse défi

L'AFEAS vient de lancer son concours de la Bourse Défi 1 995. Tous les Cégeps du Québec et les secrétariats régionaux AFEAS ont reçu des feuillets

d'information et de participation. Rappelons que pour participer au concours il faut:

- être membre de l'AFEAS;
- être étudiante, inscrite dans un Cégep du Québec, dans un cours de technique professionnelle considérée comme non traditionnelle pour les filles;
- avoir complété une première année d'études avec succès;
- présenter sa participation en faisant parvenir, avant le 31 mars 1995, la fiche d'inscription et les documents requis.

Un comité de sélection se réunira en avril pour choisir la gagnante. Bonne chance!

Honneur au mérite

En décembre dernier, le conseil d'administration révisait les procédures du concours Honneur au mérite. Toutes les AFEAS locales seront invitées d'ici peu à identifier une bénévoles à honorer. Voici donc les nouvelles modalités:

- Objectif général du concours: souligner la contribution et reconnaître l'importance de "bénévoles discrètes et assidues" qui, à l'AFEAS, supportent les activités. On parle de participation ou de tâches effectuées "dans l'ombre": accueil, participation régulière aux activités, organisation...
- Choix des candidates: chaque année, les AFEAS locales sont invitées à soumettre des candidates aux régions. Les régions choisissent une lauréate chacune. Les 13 femmes choisies par les régions sont honorées au congrès provincial. S'ajoute au groupe une lauréate choisie par le palier provincial.

- Critères de sélection. Pour présenter une candidate, les AFEAS locales utilisent le formulaire prévu, indiquent comment la membre participe aux activités AFEAS et décrivent ses qualités personnelles.



LE DE PAULA

Le

Pensée:
rien,

h compréhension.

Non aux femmes prêtres

Dixi Jeaii-Paul 11, novembre 92

Les femmes seraient même une entrave aux bonnes relations et aux bonnes discussions. Non aux femmes, du moins dans les postes cadres! Dans les sous-sols d'Église, dans le fond des sacristies, dans les mouiroirs.... Oui! Oui! Oui!

Cette décision me blesse, nous blesse toutes. C'est nier le plan de Dieu qui nous a créées différentes mais égales, et ça c'est la Révélation!

Même si mon Église est menacée d'extinction, ou presque, mon Église continue à ne rechercher que des serviteurs, prêtres-hommes, diacres-hommes...

Pourtant, dans les paroisses, des servantes-femmes font la catéchèse. Une grande majorité de femmes sont au comité de liturgie et/ou au comité de pastorale. Des femmes préparent les jeunes aux différents sacrements. Des femmes visitent les malades. Des femmes animent les heures de prières. Des femmes accompagnent les mourants. Des femmes travaillent dans les ouvriers pour vivre et nourrir les pauvres. C'est précisément là que s'est tenu le Christ quand il est venu sur la Terre, il y a de ça 2 000 ans bientôt. Malgré tout ça, nous ne serions pas encore de bonnes représentantes de Dieu...

Pouvez-vous imaginer quelle image, quelle vitalité aurait mon Église si d'un seul coup, toutes ces servantes-femmes cessaient leur travail évangélique?

Il y a discrimination, il y a violence dans mon Église face aux femmes, et ça ne dépend pas de Dieu. Lui, qui a voulu qu'en Lui, il n'y ait plus ni homme ni femme, ni maître, ni esclave! En ceci, mon Église est en rupture avec le plan de Dieu sur les femmes.

Je souhaite que mon Église se con-

vertisse au plus tôt aux signes des temps, aux signes de l'Esprit.

Dans mon Église, on privilégie souvent la tradition qui vient des hommes à la Révélation qui vient de Dieu...

*Jeannine Richard-Bouvet
Saint-Grégoire*

Appui total

Je suis membre AFEAS depuis nombre d'années. J'ai donc reçu la revue Femmes d'ici d'octobre 1994.

Après lecture des articles suivants : «Sacerdoce des femmes», «Le refus de Jean-Paul II», je me suis posé la question : Aie-je bien compris? J'en ai conclu que l'Association ne donne pas son appui total à Notre Saint-Père. J'en fus déçue!

Donc, je me dois comme membre de l'Église du Christ, oui je me dois de la défendre.

Je ne porte pas de jugements. J'ose vous faire parvenir une copie du journal catholique «Stella Maris», no. 297, octobre 1994, page 19-20, «La maternité dans le domaine du sacerdoce universel de l'Église». La lecture de cet article apportera sûrement la lumière sur le vrai rôle de la femme, celui de «donner un homme au monde»...

Rendons gloire au Seigneur avec Marie pour ce grand prophète au Coeur de Feu, qu'est Jean-Paul I le Pape de la Vierge, qui ne cesse de porter la bonne nouvelle dans le monde entier, avec le feu de l'Amour.

Amitié dans la paix et la joie,
*Marielle Bastien
Saint-Léon*

«Qui n'entends qu'une cloche n'entend qu'un son». Vous avez déjà entendu ce vieil adage? Ce n'est pas le cas ici puisque nous avons deux opinions

différentes basées sur des principes moraux différents.

Le sacerdoce est un sujet qui n'a pas fini de faire couler beaucoup d'encre. L'AFEAS a pris position et s'est prononcée en faveur du sacerdoce des femmes dans un souci d'équité et de justice. Il faudra du temps, beaucoup de temps pour changer des mentalités et bouleverser les traditions. Ce n'est pas facile et ça ne se fait pas du jour au lendemain.

Les hommes et les femmes de l'Église devront s'asseoir ensemble et se parler. Si la moitié de la population catholique (les femmes) est absente lors des discussions dans les conciles, les congrès et les rassemblements, comment les décisions peuvent-elles refléter l'opinion de l'ensemble.

Ça ne sera pas la première fois que les femmes forceront des portes. Que serait-il advenu si nous n'avions pas demandé le droit d'être reconnue comme personne, le droit de vote et celui d'être juré.

Restons calmes.

Peu importe le mouvement spirituel, secte, communauté ou religion auxquels nous appartenons, c'est important de questionner les personnes qui véhiculent le message évangélique. Servir Dieu, oui. Se servir de Dieu, non.

Si plus de personnes s'impliquaient et s'informaient, elles seraient plus aguerries. Il faut s'engager, mais rester lucide, logique et réaliste. La parole de Dieu est vraie et ne changera jamais. Ce qui change, ce sont les messages et l'interprétation qu'ils en font.

Tout le monde doit progresser dans le respect des uns et des autres.

FEMMES D'ICI
Février 1995

5
SYNODE DE LA VIE CONSACRÉE
Huguette Labrecque-Marcoux

6
AVANT, C'ÉTAIT LE MARDI GRAS
Paula Provencher-Lambert

7
LA GÉNÉALOGIE
Maryse Sylvain

8
CARNET DE VOYAGE: LA TURQUIE
Hélène Lapointe

10
L'AMOUR, C'EST LA VIE
Hélène Lapointe

11
LA GÉNÉALOGIE
Marie-Paule Godin

12
IMPLICATION DES AÎNÉES
Catherine Dubuc

14
UN FOURRE-TOUT AFEAS
Louise Lippé Chaudron

16
À L'OMBRE DES MURS
Linda Boisclair

17
REGISTRE DE L'ÉTAT CIVIL
Marie-Ange Sylvestre

18
UNE MAISON DE JEUNES À CHAMBORD
Cinette Cimon

18
FÉVRIER N'ÉGALE PAS FIN D'ANNÉE
Pierrette Bistodeau

19
APRÈS GUADALAJARA
Lise Guillet

Chroniques

Éditorial/Jacqueline Nadeau-Martin 3

Billet/Hélène Lapointe 4

En parlant de.../Marie-Ange Sylvestre 4

Santé/Johanne Fecteau 9

Info/Linda Boisclair 20

Bouquins/21

Nouvelles/Lise Girard 22

Courrier/Paula Provencher-Lambert 23

Rédactrice en chef

Paula Provencher-Lambert

Rédactrices adjointes

Marie-Ange Sylvestre, Linda Boisclair, Maryse Sylvain et Marie-Paule Godin

Convertures/Louise Lippé Chaudron

Montage/Huguette Dalpé

Illustrations/Louise Lippé Chaudron, Maryse Sylvain

Photos/Femmes d'ici

Service des abonnements/Ginette Hébert

La revue Femmes d'ici est publiée par l'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale (AFEAS), 5999 rue de Marseille, Montréal (Québec) H1H 1K6 - (514) 251-1636 (téléphone) - (514) 251-9023 (télécopieur).

La reproduction des articles est autorisée en mentionnant la source. Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Abonnement un an (5 numéros) 15\$ (TPS incluses)

Envoi de publication - Numéro de client 02163047

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec 1995

Bibliothèque nationale du Canada 1995

ISSN 0705-3851

Impression: Imprimerie de la Rive Sud

Mois de parution: Février 1995

Revue imprimée sur papier recyclé

Secrétariats régionaux

Aérien-Télécarte-gi-

Piano C. Couaire

CP 2

Encl. 102 120

019634455

Bas-Saint-Laurent-Gaspésie

Pierre D'Amours

49 St-Jean-Baptiste ouest

Rimouski GSC 4J2

418 723-7116

Centre du Québec

Nicolas Lamer

2030 boul. Jean-de-Brebeuf 9200

Drummondville J2B 4T9

415 474-6515

Côte-Nord

Micheline Lasaga

1615 Pagnneau

Saint-Cyprien MJ-1-04 GSC 2C7

418 685-8314

Estrie

Monique Belerose

91 King ouest 7615

Sherrbrooke J1K 2M5

819 546-7166

Hautes-Rivières

Diane St-Jean

SPAC

Grâcefield J0X 1W0

819 867-2349

La Vallée

ColeBo Garritin

54 rue H. H. H. 80

Argenteuil

Josette 16E SB

514 752-1999

Montreal

Angèle Larissen

3^{me} BâtiTiétié

SA L'Am 1A 2^{me} 5

819 228-2578

Montreal-Laval

Outaouais

Rife Villeneuve

71c r/e Avenue

Pointe-aux-Trembles

HIS3K

514 645-7013

Québec

Pauline Larivière

54 des Cyprès

St-Rédembour

56K 1B5

418 836-5281

Richelieu-Yamaska

Micheline Martin

650 Orfèrari est C.P. 370

4-4%ser-the SS 78s

514 773-7013

Saguenay-Lac-St-Jean

Chapais-Chibougamou

Isabelle Huot

2wâ Deques

St-Géomé GOW21*0

418 345-8324

Saint-Jean-Longueuil

Valleyfield

Gaëlene Fries-Ferrari

12% Rw Boiséc

Caignan» J3L 1E5

514 654-6859



Pour la Saint-Valentin

Chante-moi l'amour
la caresse de soie
L'eau tiède SES marées
enchevêtrées
sur tes doigts

Que ta main retienne
les mille fantômes
qui peuplent «M»-nuit
enfants endormis
en creux de mon sang

Garde-moi la vie
aux fruits d'abricos
douce amère nuit
sur tes tentacules fées
qui nagent mes jours

Rédis-moi l'amour
caresse de soie
dense comme fe l'herbe
soudé à mes poignets
Chante-moi l'amour
Louise Lippé